

Image not found or type unknown



Divorce a l amiable et vente d'un terrain commun

Par **ella**, le **29/04/2008** à **23:13**

Depuis plus de quatre ans, mon mari et moi faisons chambre à part, mariée sous le régime de la separations de biens, et n'aynat un commun qu'un terrain agricole qui est actuellement en location et que nous avons l'intention de vendre,, car bientôt ma maison sera fini et je souhaite quitter le domicile conjugal en prenant soin au moment du dépat d'effectuer une main courante au commissariat de ma ville, il est d' accord car la cohabitation n'est plus possible du fait de ces dettes de jeux et que j'ai du aller au tribunal car j'avais servi d'aval concernant un prêt qu'il avait effectuer et qu'il n'a pas payer, qu'est ce que j'encoure ?